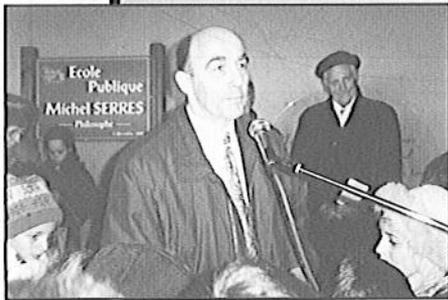


Pollionnay



MICHEL SERRES
à Pollionnay :
un moment exceptionnel



Bulletin d'Informations
municipales et communales

DECEMBRE 1998 - N° 64



Sommaire

Le Mot du maire	3
Infos municipales :	
Conseil municipal.....	4
Repas de Noël des Anciens.....	4
Vœux du Maire.....	5
Quand un emploi ville se transforme en emploi jeune.....	5
Contournement autoroutier de l'Ouest Lyonnais.....	5
Un grand merci à Michel Serres.....	6
Travaux à l'Eglise de Pollionnay.....	8
Etat civil.....	8
Médiathèque.....	9
Calendrier des Fêtes	10
Vie de l'école.....	11
L'équipe des parents d'élèves communique !.....	11
Le sou des écoles de Pollionnay.....	11
Vie associative.....	12
Du nouveau à l'école de musique.....	12
Association des Familles.....	12
Solidarité avec l'Amérique Centrale.....	12
Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre.....	13
Solidarité Emploi.....	14
Maison des jeunes.....	14
Classe en 9.....	15
Association Geneviève Dumont.....	16
Club des Retraités.....	17
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais.....	17
Association sportive de Pollionnay.....	18
Intercommunalité.....	20
Le SIVUREEN est né.....	20
Mise en route d'un contrat global de développement de l'Ouest lyonnais.....	20
CCVL.....	21
Le schéma directeur de l'Ouest lyonnais mise en révision.....	22
Création du club cyclotourisme de Sainte Consorce.....	22
Infos diverses.....	23
Trésor public : qui fait quoi ?.....	23
Ligue contre le cancer.....	23
Amis du don du sang.....	23
Vitale, c'est parti.....	24
Divers.....	25
Questions - réponses.....	25

Le Directeur Gérant : Monsieur Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : André BROTTE, adjoint.

Dépôt légal : décembre 1998

Le prochain bulletin paraissant début avril 1999, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 28 février 1999. Merci.

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés

1999 est là, au nom du conseil municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour la nouvelle année. Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du 10 janvier 1999 - 11 h à la salle polyvalente pour partager un moment de convivialité où j'espère rencontrer le plus grand nombre d'entre vous et notamment les nouveaux Pollionnois.

En 1998, Pollionnay a connu de belles manifestations où le succès a été à la hauteur de nos espérances. Par contre, une inquiétude monte auprès de chacun de vous, c'est la délinquance, le vol, le vandalisme. Nous pouvons tous ensemble faire reculer ces actes en téléphonant le plus rapidement possible à la gendarmerie de Vaugneray au 04 78 45 80 21 pour signaler l'anormal. Les gendarmes ont besoins de nous pour collecter, traiter l'information et effectuer les opérations s'avérant nécessaires. N'ayez pas l'appréhension des gendarmes, vous trouverez des hommes et des femmes très réceptifs et chaleureux pour vous aider et vous protéger dans la vie de tous les jours. C'est un acte de civisme que d'apporter notre aide aux services de gendarmerie afin qu'ils puissent enrayer les atteintes en tout genre.

A compter du 1^{er} janvier 1999, le corps des sapeurs pompiers de Pollionnay entre dans le cadre de la loi du 3 Mai 1996, concernant les communes possédant un service d'Incendie et de Secours, le conseil municipal a donc voté favorablement pour le transfert des biens et des hommes au service Départemental d'Incendie et de Secours, ceci par voie de convention. Un article n°9 a été rajouté à cette convention et rédigé comme ci-dessous :

- Les contraintes d'aménagement futur du centre bourg conduisent à la nécessité d'envisager le transfert de l'activité à proximité du centre bourg de Pollionnay.
- Les modalités de cette reconstruction par le SDIS feront l'objet d'une nouvelle convention à établir avant fin 1999.
- Les termes de cette convention tiendront compte du fait que pour les locaux actuels, la commune supporte la charge de la dette.

En intégrant cet article, vos élus ont voulu se garantir une plus grande souplesse dans la maîtrise et le développement du centre bourg.

Un autre changement vient de s'effectuer au sein du corps des sapeurs pompiers bénévoles et il s'agit pour vous, de noter sur votre calendrier des sapeurs pompiers le numéro de téléphone de M. Paul Giraud, nouveau chef de corps. Ce numéro est le 04 78 48 16 56 et vient en remplacement de celui de M. Henri Picotin démissionnaire. M. Paul Giraud a dans cette nouvelle responsabilité pour adjoints Mrs Laurent Brossard et Olivier Terrasse. Je leur adresse mes meilleurs vœux de réussite.

En cas d'urgence le 18 reste le seul numéro à composer

1999 verra le commencement d'un très important programme de voirie sur la route des Presles. Il viendra compléter l'aménagement de ce secteur pour mieux desservir les établissements publics existants ainsi que la maison de retraite Jean Villaud en projet de reconstruction. Ce dernier dossier étant long et difficile à traiter, nous arrivons malgré tout au fil des jours et des réunions, à l'amener sur la voie d'une réalisation prochaine.

Il me reste maintenant à vous transmettre le message de M. Michel Serres pour ses vœux 1999.

Michel Serres de l'académie française présente ses meilleurs vœux de bonheur, pour 1999, à l'équipe municipale de Pollionnay à l'équipe enseignante de l'école à tous les élèves et à leurs parents

et à tous ceux qui sont venus partager avec lui, dans la joie, les fêtes des 4 et 5 décembre de l'année passée. Avec reconnaissance et, désormais, fidèle amitié.

Voilà, chers administrés, lors de ces premiers jours de janvier le climat dans lequel s'inscrit Pollionnay. Sachons être tous solidaires pour que 1999 atténue les points noirs et augmente les temps forts sur notre commune.

Amitiés

Votre Maire,
Gilbert Marignier.

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (en face de la salle Jourdan) au centre bourg. Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque séance du conseil municipal.

■ SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1998

• **Création d'un emploi d'agent administratif à mi-temps à la mairie, pour seconder le travail de notre secrétaire de mairie ainsi que celui de l'équipe municipale.**
Voté à l'unanimité.

• **Présentation des coûts scolaires année 1997/1998**

Restaurant scolaire 126 364 F
Fonctionnement de l'école 495 217 F
Périscolaire 87 848 F
Coûts totaux 709 429 F

■ SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1998

• **Remboursement anticipé de la dette communale.**
La somme est de 500 000 F et concerne une partie d'un prêt contracté pour le groupe scolaire.
Voté à l'unanimité.

• **Réaménagement de la dette du budget assainissement.**

La durée du prêt est prolongée pour faire baisser les annuités de remboursement.
L'indemnité de refinancement est de 217 397 F.
Cette indemnité de refinancement sera amortie comptablement sur une durée de 10 ans à partir de 1999.
Voté à l'unanimité.

• **Diverses régies.**

A partir du 1^{er} janvier 1999, les différents services de la commune pourront être payés en Euro.
Voté à l'unanimité.

• **Renouvellement du contrat petite enfance pour une durée de cinq ans.**

Cela concerne le relai des assistantes maternelles et le centre de loisirs sans hébergement périscolaire.

• **Assainissement 14^{ème} tranche.**

Mission d'ingénierie. Ces travaux concernent le hameau de la Poizatière. Cette tranche sera reliée au collecteur de la vallée sud.
Lancement de la procédure.
Voté à l'unanimité.

• **Schéma directeur d'assainissement.**

Désignation d'un comité de pilotage.
Sont désignés : M. Marignier, Tourrasse, Jasserand, Vernusse, Bouchard, Smaniotto.
Voté à l'unanimité.

• **Restaurant scolaire.**

Confirmation du contrat avec la société actuelle SHCB.
Voté à l'unanimité.

• **Transformation d'un emploi ville en emploi jeune.**

A la demande de la Direction Départementale du Travail, le contrat emploi ville de Victor Feliciano est transformé en contrat emploi jeune à compter du 1^{er} janvier 1999, pour une durée de cinq ans sur la base de 35 heures par semaines au taux du SMIC. L'État rembourse 80% du coût du poste.

• **Rapport sur l'eau 1997.**

Le document est consultable en mairie à la disposition de tous les administrés.

Synthèse reprise par André Brottet, adjoint.

REPAS DE NOEL DES ANCIENS



un geste d'affection pour nos aînés

Quatre vingt colis seront aussi distribués en signe d'amitié pour tous ceux qui n'ont pas pu venir aux repas.

Le centre communal d'action sociale.

Commençons l'année 1999
par un moment de convivialité
villageoise à l'occasion
des vœux du Maire,
le dimanche 10 janvier 1999 à 11 h
à la salle polyvalente.

QUAND UN EMPLOI VILLE SE TRANSFORME EN EMPLOI JEUNE

Les pouvoirs publics par le biais de la direction départementale du travail incitent les collectivités publiques à transformer le statut "emploi ville" de leurs salariés en "emploi jeune". Cette incitation a pour but d'harmoniser une ancienne mesure avec la nouvelle législation.

Lors de sa séance du 27 novembre 1998, le conseil municipal a donc décidé de transformer le statut de Victor Feliciano en emploi jeune. Dans le cadre de ce dispositif, la commune paie le salaire, plus les charges sociales, l'État remboursant le coût du poste à hauteur de 80%. Le nouveau montage ne changera rien au coût annuel à la charge de la commune qui s'élève à environ 20 000 F.

Le nouveau statut de Victor prendra effet au 1^{er} janvier 1999 et ce jusqu'au 31 décembre 2003.

Victor devrait entreprendre une formation le professionnalisant dans les métiers de l'animation pour répondre aux objectifs d'une véritable insertion professionnelle à venir.

André Brottet, adjoint.

CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE L'OUEST LYONNAIS

LE DANGER SE PRÉCISE

En octobre dernier, le ministre des transports, M. Jean-Claude Gayssot, a rencontré Mrs Barre et Mercier. Comme chacun le sait, la ville de Lyon, la Courly et le Conseil général du Rhône exigent de l'État le contournement de l'agglomération par l'Ouest lyonnais.

Un nouveau débat d'opportunité concernant ce projet est remis à l'ordre du jour au début de l'année 1999 par le préfet.

Pour nous, ce projet est inacceptable. Ces derniers temps, les élus de notre territoire, plus ceux de la région de Vienne et de Condrieu se sont remobilisés.

Ainsi des démarches vont être entreprises sans plus tarder. Actualisation de notre argumentaire : expliquer le bien fondé de notre refus à la population citadine de l'agglomération ; contacts avec des élus des régions voisines, en particulier avec ceux du Roannais et ceux de la Saône et Loire ; contacts avec les ministères concernés ; contacts avec les médias ; contacts en direction de la profession agricole ; même délibération d'opposition du contournement ouest dans tous les conseils municipaux concernés ; nécessité d'associer l'ensemble de la population à cette lutte légitime.

Ces démarches sont capitales pour sauvegarder l'identité même de notre territoire.

Compte tenu de notre géographie, si cette grande voirie se réalisait, notre territoire serait sacrifié. L'enjeu est sans appel.

Avec le soutien de l'ensemble du conseil municipal, votre Maire et vos quatre adjoints participent à l'ensemble des réunions proposées.

Prochainement, vous serez sollicités, vu la gravité du problème, ce n'est pas seulement l'affaire des élus, mais l'affaire de tous.

André Brottet, adjoint.

UN GRAND MERCI À MICHEL SERRES



artisan du concept des arbres des connaissances.

Nous étions heureux, honorés et fiers de sa présence.

Michel Serres est un homme exceptionnellement cultivé et instruit, un penseur, un chercheur, son œuvre apporte une contribution impressionnante à la pensée de notre temps, mise au service de l'humanité.

Michel Serres symbolise un idéal auquel il faut tendre, pétri d'humanisme.

Michel Serres est un promoteur inlassable de l'éducation et de l'instruction. Michel Serres nous alerte à pro-

Michel Serres, une personnalité éminente qui a enseigné et qui fait des conférences dans le monde entier.



pos de la sauvegarde de la vie sur terre. Michel Serres lutte contre toutes les formes de misère, contre toutes les formes de totalitarisme, de fanatisme et de racisme. Michel Serres est l'avocat d'une éthique, d'une morale de vie. Michel Serres est sensible à la

Michel Serres, une œuvre pétrie d'humanisme.



beauté de la vie et aime l'humanité.

Pour nous, Pollionnay est notre point d'ancrage. Nous essayons de cultiver au mieux "notre jardin". Nous soignons plus particulièrement notre école, lieu d'éducation par excellence pour nos enfants.

Nous pensons que nous ne devons pas seulement dispenser des savoirs faire mais aussi développer des savoirs être et des savoirs vivre.

Michel Serres, philosophe, une pensée, une recherche, une œuvre qui touchent au sens de la vie.

Le samedi 5 décembre 1998, la commune de Pollionnay a baptisé son école. Il y a quelques mois, toute la communauté éducative de Pollionnay s'est interrogée sur le bien fondé d'un tel choix.

Après réflexion, nous avons acté ce principe en nous disant qu'il y avait là, une occasion de faire partager un message à la population de notre commune. Mais donner un nom à une école, c'est poser un acte fort, ce n'est pas donner un nom pour donner un nom. Nous nous sommes donc attachés à faire un choix cohérent avec les initiatives pédagogiques menées par l'école. Le projet pédagogique réalisé autour du concept des arbres des connaissances s'est imposé.

Nous savions que le philosophe Michel Serres travaillait sur ces questions d'éducation, ces questions se voyant offrir de nouveaux horizons du fait des progrès prodigieux réalisés par les techniques de communication.

C'est ainsi que nous avons sollicité Michel Serres. C'est avec bonheur que nous avons enregistré son accord.

Michel Serres est donc venu dans notre commune, accompagné de Michel Authier, chercheur et grand



Modestement, humblement, sur notre "bout de terre" avec nos "bouts de vie", nous essayons aussi de mettre notre intelligence au service de l'humain.

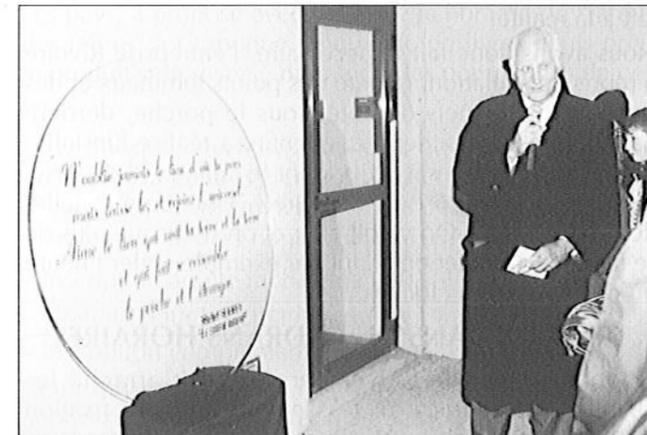
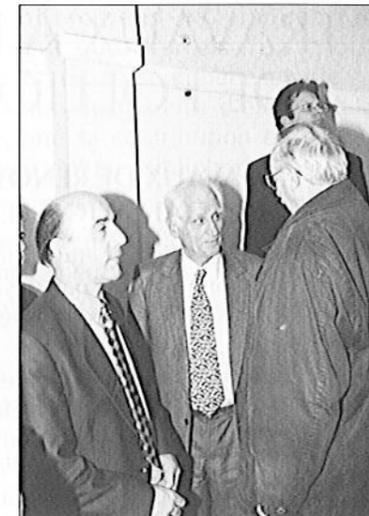
Que le message humaniste de Michel Serres nous invite à aller encore de l'avant pour promouvoir ces valeurs.

Comme dans toute démarche, nous avons rencontré de l'indifférence, des

Michel Serres, une contribution impressionnante à la pensée de notre temps mise au service de l'humanité.

réticences, des critiques et c'est bien normal, mais ce 5 décembre, la communauté humaine de Pollionnay a vécu un moment privilégié, un moment unique.

Que notre communauté se serve de ce moment pour ce dépasser, pour se transcender. Michel Serres nous y a grandement aidé et nous le remercions d'avoir fait don de son



nom pour notre école, c'est un merveilleux cadeau.

En concluant, que Pollionnay soit aussi pétri d'humanisme et quand une communauté met en son centre ses enfants, l'avenir peut-être regardé avec optimisme.

André Brottet, adjoint.

Sur le livre d'or du baptême de l'école, Michel Serres a écrit :
"Aidés par nos maîtresses et nos maîtres, nous observons le ciel, nous exerçons nos corps et nous dialoguons avec les enfants du monde entier pour notre plus grande joie."

Michel Serres.

La phrase de Michel Serres retenue à l'occasion du baptême de l'école :
*"N'oublie jamais le lieu d'où tu pars, mais laisse-le, et rejoins l'universel."
 "Aime le lien qui unit ta terre et la terre et qui fait se ressembler le proche et l'étranger."*

Michel Serres
 ("Le contrat naturel")



TRAVAUX À L'ÉGLISE DE POLLIONNAY

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Elle en avait besoin... cette installation! Elle avait été réalisée en bonne partie par des personnes généreuses et bénévoles sous la direction de notre regretté curé le Père Sivignon.

Il faut dire que si leur dévouement était à louer, le respect des normes de sécurité n'était pas à cette époque leur souci principal, et si on pouvait éclairer la maison du Seigneur et faire sonner ses cloches avec deux fils seulement, on ne voyait pas pourquoi un troisième fil était nécessaire, cela marchait très bien sans... Le bureau Veritas, à chaque visite périodique, nous rappelait à la réalité.

Nous avons donc fait le nécessaire, l'entreprise Rivoire a repris l'installation, rajouté des points lumineux et des prises dans les nefs de côté, sous le porche, derrière l'autel, dans le clocher etc. et enfin, a réalisé l'installation avec des câbles à 3 fils, dont le fameux fil de terre, reliés à une vraie prise extérieure... Une vraie installation, conforme... On y voit clair et on ne risque plus de se faire électrocuter en allant par exemple régler l'heure où déclencher les cloches.

TRAVAUX DANS LES CADRANS HORAIRES

Le vent violent de l'hiver dernier avait arraché les aiguilles des minutes sur les deux cadrans. La fixation des aiguilles était si endommagée sur tous les cadrans qu'il fallut changer toutes les aiguilles, chose faite.

TRAVAUX SUR CLOCHES

En intervenant sur les cadrans, l'entreprise Bodet a constaté que deux des battants de cloches (la n°3 et la n°4) étaient en mauvais état, leur masse et baudrier ont été changés.

TRAVAUX SUR LE TOIT

Le toit du clocher est à reprendre par endroit, des fuites d'eau menacent de faire pourrir poutres et chevrons à certains endroits. De plus, le petit clocheton avec ses tuiles vernissées fuit aussi... Il ne faut plus tarder à faire la réparation qui s'impose. Dès que le temps le permettra, probablement en décembre, l'entreprise Bouchard va remettre en ordre toute la couverture du clocher et inspecter la couverture de la nef.

J'allais oublier aussi qu'il y a eu la protection zinc sur le fronton du porche, sous le vénérable tilleul, qui a été complètement changée par l'entreprise Chardon-Chanussot, travail terminé... et bien fait.

M. Tourasse, adjoint.

ÉTAT CIVIL 4^e TRIMESTRE

■ NAISSANCES

Medhy Daniel Saïdani, le 11 septembre 1998.
Laure Marie Elisabeth Jousse, le 14 décembre 1998.

■ MARIAGES

Jean-Paul Airoldi et Corinne Michèle Four, le 3 octobre 1998.
Jean-Philippe Bernard Razat et Valérie Laurence Delaitre, le 3 octobre 1998.
Jean-Yves Ronzon et Jacqueline Elisabeth Marie Claude Courtieu, le 10 octobre 1998.

■ DÉCES

Jeanne Faizant, le 23 décembre 1998.
7 décès à la Maison de Retraite "Les Aurélias".
2 décès au Centre Médical "Les Presles".

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés aux mois d'octobre, novembre, décembre 1981 ainsi qu'au mois d'octobre, novembre, décembre 1982 doivent se faire inscrire en mairie au mois de janvier 1999.
Apporter le livret de famille et la carte d'identité.

Entreprise LM MAÇONNERIE Lucien MARIGNIER

Le Labbé - 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 78 13 30 - Fax 04 78 48 16 35

L'entreprise Lucien Marignier vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 1999 qui s'annonce. 1999 marquera le début de l'Euro, l'ouverture sur l'Europe. A l'aube de l'an 2000, l'entreprise LM MAÇONNERIE adresse un message à tous ses clients afin de les rassurer de sa pérennité et de son intention de participer activement à l'entrée du troisième millénaire.

Meilleurs Vœux à tous.

MÉDIATHÈQUE

VOICI QUE S'ACHEVE UN TRIMESTRE BIEN REMPLI!

Souvenons-nous ensemble...

Il y eût la venue de Guy Prunier le 17 octobre. Soirée réussie dans la salle Polyvalente bien remplie, spectacle très apprécié des petits et des grands qui ont répondu activement aux sollicitations de Guy Prunier et son groupe, bon travail d'organisation avec le Comité des Fêtes et l'école de musique.

L'informatisation, commencée en septembre, se poursuit sans bruit, mais régulièrement et efficacement. Déjà plus de 2800 livres ont été répertoriés sur le logiciel spécifique (qui répond au nom exotique de "Paprika"). La saisie va se poursuivre durant les premiers mois de l'année 99 et le prêt informatisé devrait débiter dans le court du printemps, après la formation de l'équipe. A noter que le prêt des livres ne s'en retrouve pas perturbé, et que les documents y ont gagné en beauté puisqu'à cette occasion ils subissent un toilettage complet qui leur donne un petit air tout neuf...

Les 4 et 5 décembre, ce fut l'événement "Michel Serres" qui a donné son nom à l'école. Cet événement fut précédé le 6 novembre par une information sur ce philosophe de notre temps en présence de M. Pierre Soubeyran, pour nous permettre de découvrir la personnalité et la pensée d'un homme qui était peut-être encore inconnu de beaucoup d'entre nous. La présence et l'échange avec Michel Serres accompagné de Michel

Authier, fut un moment empreint de simplicité et d'émotion que l'on peut qualifier de "fort" pour Pollionnay. Cette opération est aussi un bel exemple de coopération entre la Mairie, les parents d'élèves et la Médiathèque qui a apporté sa contribution en préparant une exposition ainsi qu'une bibliographie sur ce philosophe.

Enfin ce fut tout récemment la "Porte ouverte" du 8 décembre. Traditionnellement le village vit ce jour-là un moment de convivialité, comme beaucoup de communes de la région.

Cette année encore le Comité des Fêtes a mis Pollionnay en habit de lumière, mais ce fut aussi une soirée "solidarité" avec ceux que le cyclone Mitch a touchés. Les enfants du village ont décoré et vendu divers objets (verres, cartes, pâte à sel) au profit des sinistrés d'Amérique Centrale et la Médiathèque, au cours de cette "Porte ouverte", outre une exposition sur ces pays, a proposé avec l'aide de la librairie du "Jardin des lettres" à Craponne, une vente de livres neufs dont le produit sera reversé pour aider les populations de ces pays.

... Et puisque décembre s'achève, nous vous rappelons qu'il faudra renouveler votre inscription pour 1999 durant le mois de janvier, au cours des permanences du mercredi, samedi et dimanche de 10 h à 12 h.

- Inscription adulte inchangée : 30 F.

- Gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans.

- Inscription complémentaire "Vidéo" : 60 F.

Ceux qui ont fait leur inscription lors de la foire ou depuis septembre sont inscrits pour toute l'année 1999.

Bonnes fêtes à tous... et bonne lecture à la médiathèque.

Tristane Almosnino.

Jacques Poix Communications

PAO
PHOTOCOPIE
N & B - COULEUR
IMPRIMERIE
PAPETERIE



2 ADRESSES
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo
T A S S I N
Tél. : 04 78 34 89 18
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud
C R A P O N N E
Tél. : 04 78 44 87 66
Fax : 04 78 44 62 35

CALENDRIER DES FÊTES 1999

ORGANISATEUR	DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Club de foot	Samedi 9 janvier	17 h 00	Tirage des Rois	MJC
Municipalité	Dimanche 10 janvier	11 h 00	Vœux du maire	Salle municipale
Société de chasse	Dimanche 17 janvier	9 h 00	Assemblée générale	Salle des associations
Club du Tilleul	Jeudi 21 janvier	14 h 30	Ass. générale et fête des Rois	Salle municipale
Association des Familles	Vendredi 29 janvier	20 h 30	Assemblée générale	Salle Jourdan
Anciens Combattants	Samedi 30 janvier	16 h 00	Assemblée générale	Salle des associations
Classe en 9	Samedi 6 février	20 h 30	Repas dansant	Salle polyvalente
Boule des Pins	Samedi 6 février	8 h 00	Prix de la municipalité	Boulodrome
Boule des Pins	Dimanche 7 février	8 h 00	Prix de la municipalité	Boulodrome
Maison de la Rencontre	Samedi 27 février	13 h 00	Sortie Métro Musée	Lyon
Club du Tilleul	Dimanche 28 février	14 h 00	Concours de belote	Salle municipale
Association G. Dumont	Samedi 6 mars	10 h 00	Assemblée générale	La Remise
Sou des écoles	Samedi 13 mars	20 h 30	Loto	Salle municipale
Club de foot	Samedi 20 mars	20 h 00	Soirée dansante karaoké	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 25 mars	14 h 00	Anniversaires	Salle municipale
Boule des Pins	Samedi 3 avril	13 h 30	But d'honneur	Stade
Boule des Pins	Lundi 5 avril	8 h 00	Tournoi	Stade
Club de foot	Samedi 24 avril	13 h 00	Tournoi Poussins débutants	Stade
Classe en 9	Dimanche 25 avril	12 h 00	Repas	Salle municipale
Classe en 0	Vendredi 30 avril	Nuit	Muguet de Mai	Tout le village
Club du Tilleul	Jeudi 6 mai	Journée	Sortie de printemps	
Anciens Combattants	Samedi 8 mai	11 h 00	Défilé - Repas	Salle municipale
Société de chasse	Dimanche 16 mai	11 h 00	Ass. Générale - Fermeture	Salle des associations
Club de foot	Samedi 29 mai	13 h 30	Concours de pétanque	Stade
Municipalité	Dimanche 30 mai	11 h 00	Fête des Mères	Salle municipale
Association G. Dumont	Dimanche 6 juin	11h - 19h	Vernissage	La Remise
Association G. Dumont	Dimanches de juin	14h - 19h	Exposition	La Remise
Maison de la Rencontre	Dimanche 6 juin	Journée	Sortie annuelle	
Sou des écoles	Samedi 12 juin	Journée	Fête de l'enfance	Groupe scolaire
Club du Tilleul	Jeudi 17 juin	14 h 00	Anniversaires	Salle municipale
Club de foot	Vendredi 25 juin	19 h 00	Assemblée générale	Stade
Maison de retraite	Dimanche 27 juin	Journée	Fête	Maison de retraite
Boule des Pins	Dimanche 4 juillet	Journée	Sortie	
Boule des Pins	Vendredi 9 juillet	19 h 00	Tournoi	Stade
Sapeurs Pompiers	Mardi 13 juillet	21 h 00	Bal	Salle municipale
Municipalité	Mercredi 14 juillet	11 h 00	Défilé - Vin d'honneur	Salle municipale
Classe en 0	Samedi 4 septembre	Journée	Vogue	Village
Association G. Dumont	Samedi 4 septembre	18 h 00	Vernissage	La Remise
Association G. Dumont	Dimanche 5 septembre	10h - 19h	Exposition	La Remise
Association G. Dumont	Dimanche de septembre	14h - 19h	Exposition	La Remise
Comité de la Foire	Dimanche 5 septembre	Journée	Foire	Village
Maison de la Rencontre	Dimanche 5 septembre	Journée	Exposition	Maison de la Rencontre
Club de foot	Dimanche 5 septembre	9 h 00	Tournoi seniors	Stade
Club du Tilleul	Jeudi 16 septembre	14 h 00	Anniversaires	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 23 septembre	Journée	Sortie d'automne	
Maison de la Rencontre	Dimanche 3 octobre	10 h 00	Assemblée Générale	Maison de la Rencontre
Club du Tilleul	Dimanche 10 octobre	12 h 00	Repas	Salle municipale
Boule des Pins	Samedi 6 novembre	13 h 30	Tournoi	Stade
Sapeurs Pompiers	Mercredi 10 novembre	20 h 00	Soirée choucroute	Salle municipale
Anciens Combattants	Jeudi 11 novembre	11 h 00	Défilé - Vin d'honneur	Salle municipale
Anciens Combattants	Samedi 13 novembre	12 h 00	Choucroute	Salle municipale
Société de chasse	Samedi 27 novembre	20 h 00	Choucroute	Salle municipale
Comité des Fêtes	Mercredi 8 décembre	18 h 00	Illuminations - Animation	Village
Sou des écoles	Dimanche 12 décembre	14 h 00	Arbre de Noël	Salle municipale
Club du Tilleul	Jeudi 16 décembre	12 h 00	Repas de Noël	Salle municipale

VIE DE L'ÉCOLE

L'ÉQUIPE DES PARENTS D'ÉLÈVES COMMUNIQUE...!

Merci à tous les participants aux élections de délégués de parents d'élèves, ainsi qu'aux parents d'élèves venus nous rencontrer lors de la réunion de présentation du 22 octobre 1998.

Voici la liste des délégués de parents d'élèves :

- Valérie Masson,
- Sabine Bouchard,
- Solange Poccachard,
- Nathalie Teulade, Patricia Garlet,
- Agnès Poccachard,
- Valérie Touraille,
- Corinne Mena,
- Danièle Banks,
- Lionel Monthieux,
- Pierre Perra,
- Marie-Ange Marchand.

Parmi ces douze délégués, il y a 7 "anciens" et 5 "nouveaux" : il y a donc eu un bon renouvellement.

Ce groupe est indépendant et n'adhère à aucune fédération. Ce qui solidarise ce groupe c'est une volonté de travailler ensemble pour les enfants et pour l'école.

Le premier conseil d'école a eu lieu le samedi 21 novembre 1998. Après chaque conseil, un compte rendu est rédigé par les délégués de parents d'élèves.

Les dates des prochains conseils : samedi 27 mars 1998 et 5 juin 1998.

L'équipe de délégués de parents d'élèves.

LE SOU DES ÉCOLES DE POLLIONNAY

A l'issue de l'assemblée générale du 21 octobre 1998 et en l'absence de volontaire pour le poste de président(e), il s'est tenu une réunion extraordinaire, le mercredi 18 novembre dernier.

L'association est heureuse de vous présenter son nouveau bureau :

- Laurence Jasserand, Présidente.
- Pierre Perra, Vice-Président.
- Patricia Garlet, Trésorière.
- Agnès Poccachard, Trésorière-adjointe.
- Marie-Ange Marchand, Secrétaire.
- Solange Poccachard, Secrétaire-adjointe.



Son but, permettre aux enfants tout au long de l'année, de participer à différentes manifestations et visites culturelles, ainsi que l'achat de matériel pédagogique et sportif. Elle offre à tous les écoliers, la possibilité d'accéder aux activités périscolaires, qu'elle finance à concurrence de 13 000 F.

Nous vous présentons quelques dates de festivités à retenir pour l'année scolaire 1998-1999 :

- dimanche 13 décembre 1998, fête de Noël ;
- samedi 13 mars 1999, loto ;
- samedi 12 juin 1999, fête de l'école.

Pour le bureau, Marie-Ange Marchand.

YAMAHA
LYON

Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

DU NOUVEAU À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Après un début d'année difficile et une restructuration, l'école de musique reprend les cours de solfège et d'instruments.

Si vous désirez vous initier, inscrivez-vous vite!

Pour de plus amples renseignements, tél. 04.78.48.12.78.

Toute l'équipe de l'école de musique.



ASSOCIATION DES FAMILLES

Bien qu'avec encore un effectif réduit, l'association des familles continue à promouvoir la famille, à aider et conseiller tous ceux qui le demandent;

La famille est toujours en danger et pourtant **la famille a un avenir**. Il faut que chacun de nous lutte contre la discrimination anti-familiale, **les familles sont créatrices de la nation**; elles ne demandent pas l'aumône, elles ont un droit imprescriptible à une contrepartie pour les services qu'elles rendent en élevant leurs enfants.

La revue *Familles de France* vous permettra d'être au courant de toutes les actions entreprises pour aider et sauver la famille. Adhérez à notre association familiale pour une modique cotisation largement compensée par les avancées qu'a pu obtenir notre union nationale (la revue mensuelle est comprise dans le prix). Carte d'adhérent 1999 à retirer auprès de M. Hervé de Rouville.

Nous recherchons quelques bénévoles pour relancer quelques activités (couture, danses, langues...).

Les familles de 4 enfants et plus (dont l'aîné a atteint 16 ans) devront se faire connaître avant fin janvier 1999 pour recevoir la médaille des familles, le jour de la fête des mères, le 30 mai 1999.

Prochaine assemblée générale, le vendredi 29 janvier 1999 à 20 h 30, salle Jourdan, venez nombreux adhérents ou non.

Pour l'association,
Hervé de Rouville, Président intérim.

SOLIDARITÉ AVEC L'AMÉRIQUE CENTRALE



Le soir du 8 décembre, pendant l'animation organisée par le Comité des fêtes, une vente d'objets fabriqués par les enfants de Pollionnay a été proposée pour venir en aide aux sinistrés des pays d'Amérique Centrale.

La médiathèque était également présente pour informer sur ces pays durement touchés et pour organiser une vente de livres neufs en collaboration avec la librairie le jardin des lettres de Craponne.

Cette soirée chaleureuse a été possible grâce à la collaboration de tous : Comité des fêtes, médiathèque, école, club ACE.

Un grand merci particulièrement aux enfants et aux parents qui ont participé.

Grâce à tous, la somme de 2 000 F a été collectée et sera envoyée à la Croix-Rouge.

Blandine Brottet, Isabelle Lhotte, Marie Agnès Mugnier, Françoise Rageade, Josette Smaniotta.



QUE SE PASSE T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

Notre assemblée générale s'est tenue le 18 octobre dernier au cours d'un "dimanche café". 24 personnes étaient présentes. Monsieur le Maire, excusé, était représenté par André Brottet, adjoint à la vie associative. 2 conseillers municipaux étaient également présents.

La médiathèque était représentée, ainsi que le Club du Tilleul.

Après lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 1^{er} février 1998, sont adoptés les rapports moral et financier.

• **Compte rendu des activités de l'année écoulée :**

- sortie métro-musée au Palais St Pierre, le 28 février;
- le Louvre et les antiquités égyptiennes : malgré le lever matinal et la journée de visite et de marche (aie, mes pieds), les 14 participants, avec d'autres peut-être, se sont déclarés prêts à recommencer;
- visite de l'atelier vitrail de Madame Françoise Gormond Duval, le 28 avril;
- l'expo "La Broderie dans tous ses états" pour la foire qui a connu le succès que l'on sait;
- sortie du 27 septembre en pays Bressan.

Election du conseil d'administration : il est reconduit à l'unanimité.

• **Projet pour 1999**

- Le 27 février, sortie métro : départ bus 73 de 13 h 00. Promenade au "Parc des hauteurs" et sur la colline de Fourvière.

- Le 26 mars, soirée diaporama, présentée par un conférencier oullinois, M. Hubert Bernier. Nous avons le choix entre un voyage au Bhoutan, petit royaume d'Asie, en bordure de l'Himalaya, et une visite du Venezuela, république au nord de l'Amérique du sud, sur la mer des Antilles. Vous serez prévenus début mars par un prospectus dans les boîtes aux lettres et affiches dans le village.

- Cours de broderie : ils ont commencé et ont lieu à la Maison de la Rencontre tous les 15 jours, les mardis des semaines impaires, de 14 h à 16 h.

- Dimanches café. Ils continuent! D'ailleurs, que serait la Maison de la Rencontre sans ces rencontres amicales, ces contacts chaleureux? Ce temps passé, partagé dans la détente, reste un moment privilégié.

Tous les 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, de 10 h à 12 h.

- Le conseil d'administration s'est réuni le 4 novembre pour faire avancer les projets 1999 et élire son bureau :

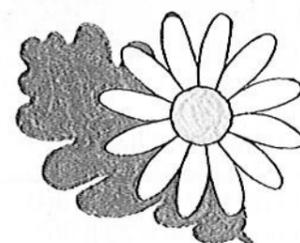
Président, Jean-Paul Marignier; Secrétaire, Andrée Roux. Secrétaire-adjointe, Stanis Brochet. Trésorière, Arlette Marignier. Trésorière adjointe, Daniele Marignier. Administrateurs : Mahi Dangman, Charlotte Hardaloupas, Maryel Hubner, Solange Tisseur, Josette Chavand.

Le bureau et le conseil d'administration espèrent vous retrouver bientôt, et présentent à tous leurs meilleurs vœux pour 1999.

Pour l'équipe : S. Brochet.



Entretien Espaces Verts

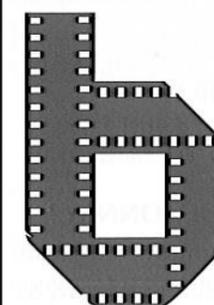


Tonte, Taille,
Elagage,
Débroussaillage,
Plantation.

Patrick
POCACHARD
Le Bourg

Tel : 04.78.48.18.12. 69290 POLLIONNAY

jean-louis bessenay



photographe

KODAK Express
Développement en
1 heure ou 24 heures

04 78 57 04 89

103-105, av. édouard millaud
69290 craponne

SOLIDARITÉ EMPLOI

L'association Solidarité-Emploi est une association intercommunale des Coteaux du Lyonnais qui a été créée en 1993. Il existe une antenne dans chaque commune de la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais. L'antenne de Pollionnay, après plusieurs mois de rattachement à celle de Grézieu-la-Varenne, va essayer de redémarrer son activité sur notre commune.

QUELQUES RAPPELS

SON OBJET

Informé, réfléchir, agir pour l'emploi.

SES ACTIONS

Toutes les semaines, une liste d'offres d'emplois est affichée et consultable par tous.

Elle propose des stages de formation : informatique, anglais, rédaction de CV...

Elle organise des soirées-débats : ainsi 200 personnes étaient présentes à celle du 26 février 1998 à Brindas sur le thème "Comment des PME locales renforcent leur compétitivité grâce à la réorganisation du temps de travail?".

Les prestations de Solidarité-Emploi sont entièrement gratuites, aussi bien pour les demandeurs d'emploi recherchant soutien, orientation, formation, offres d'emploi, que pour les entreprises qui veulent bien nous faire part de leurs offres d'emploi.

SES MEMBRES

L'association Solidarité-Emploi n'est pas une association de chômeurs.

Demandeurs d'emploi, salariés, entrepreneurs, retraités... tout le monde peut faire partie de ce réseau car chacun à un savoir, un savoir-faire, une expérience qui peut servir à une personne en recherche d'emploi, à un jeune pour s'orienter, à un créateur d'entreprise pour démarrer...

L'adhésion à Solidarité-Emploi est gratuite, l'association ne vivant que grâce aux subventions, aux dons et aux cotisations volontaires.

Contacts sur la commune :

- Mireille Doin, Le Bourg, tél. 04.78.48.17.05.
- Danielle Picotin, Les Piaules, tél. 04.78.48.14.48.
- Jean-Luc Le Lan, La Cozonnières, tél. 04.78.48.11.20.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE À POLLIONNAY ?

• Etendre ce réseau à notre commune, car nous sommes peu nombreux. Pour cela faites-nous parvenir un bref CV pour nous permettre de recenser les diffé-

rentes compétences susceptibles d'être sollicitées pour telle ou telle demande.

- Organiser une réunion mensuelle pour définir et suivre les différentes actions que nous entreprendrons sur la commune pour les demandeurs d'emplois, pour les entrepreneurs ou futurs entrepreneurs.

Vous êtes cordialement invités à participer à notre prochaine réunion, le mardi 26 janvier 1999 à 20 h 30, salle des associations.

Jean-Luc Le Lan.



MAISON DES JEUNES

BILAN DE DÉBUT D'ANNÉE

FONCTIONNEMENT

Le bureau fonctionne avec des membres tous adolescents, aidés par quelques adultes.

L'association compte à ce jour 68 adhérents répartis de la façon suivante :

- 8 enfants jusqu'à 12 ans,
- 10 adolescents de 13 ans à 18 ans,
- 12 adultes de 18 ans à 25 ans,
- 38 adultes de 26 ans et plus.

Six activités sont proposées aux adhérents.

Actuellement, notre marge de manœuvre financière est faible et nous manquons de bonnes volontés pour lancer d'autres activités. Les bénévoles désireux de partager leur savoir sont les bienvenus que ce soit en soirée ou bien en journée. Certaines activités peuvent se dérouler l'après-midi. La MJC a le désir d'accueillir les jeunes et les moins jeunes.

Contactez-nous ! Nous avons besoin de vous

ACTIVITÉS

Les 6 activités proposées sont :

- **Anglais** : le mercredi et le jeudi de 19 h à 20 h.
- **Gymnastique** : le lundi de 10 h 45 à 11 h 45, le lundi et mercredi de 18 h 45 à 19 h 45.
- **Informatique** : le mardi de 20 h 30 à 22 h.
- **Théâtre enfant** : le mardi de 17 h 45 à 18 h 45.
- **Théâtre improvisé** : le vendredi de 19 h à 20 h 30.
- **Théâtre, la troupe** : le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30.

Il reste quelques places pour certaines activités, nous contacter.

NOUVEAU

Nous vous proposons dès à présent trois nouvelles activités qui sont :

- **Danse urbaine.**
- **Initiation guitare adulte.**
- **Initiation guitare enfant.**

Ces deux dernières activités veulent être des tremplins vers l'école de musique de Pollionnay.

D'autre part, nous mettons en place un réseau de baby sitting afin de mettre en relation jeunes gens et parents.

PROGRAMME

Pour cet hiver, nous vous proposons différentes sorties :

- **Sortie de ski**, le dimanche **17 janvier** à Val Fréjus pour 135 F et le dimanche **6 février** à Chamrousse pour 140 F
- **Week-end neige** au Plan de la Vache les **6 et 7 mars 1999.**

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la MJC auprès de Victor Feliciano, ou téléphoner au 04.78.48.10.03.

Bonne année à tous !

Le bureau.

CLASSES EN 9

Aux habitants de Pollionnay,

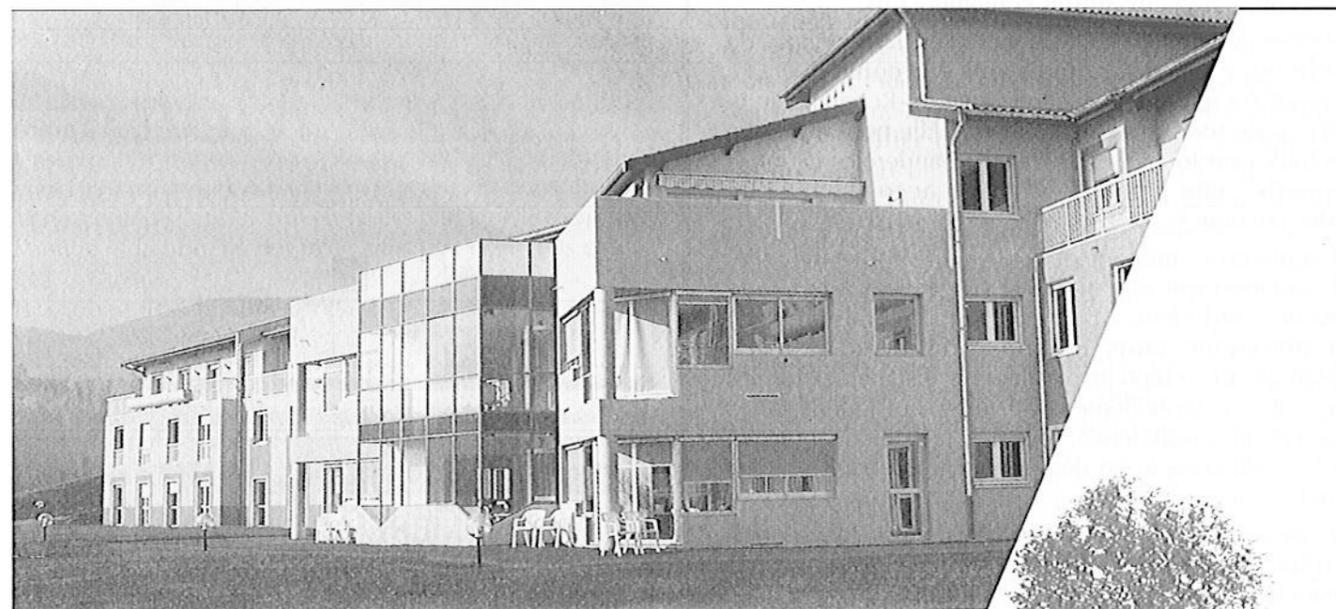
Les classes en 9 vous remercient de votre accueil chaleureux lors de la distribution des brioches de la vogue.

Nous vous informons que nous organisons une soirée **CASINO** (roulette, black jack, piste de dé... avec de nombreux lots à gagner...), suivie d'un repas dansant avec animation DJ jusqu'au bout de la nuit, le **6 février 1999**, à la salle polyvalente de Pollionnay.

Les billets seront en vente à partir du 8 janvier jusqu'au 3 février 1999 au Bureau de tabac Monthieux à Pollionnay.

Retenez déjà cette date, nous vous informerons plus précisément en temps utile sur le déroulement de cette soirée.

Pour les classes, Philippe Roure.

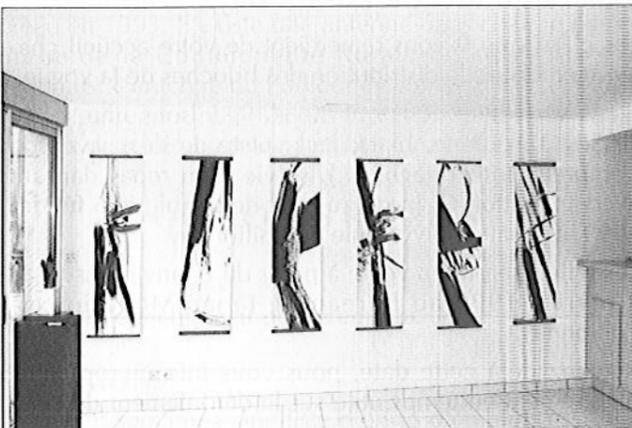


Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

Les Aurélias

69290 Pollionnay par Craponne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

ASSOCIATION GENEVIEVE DUMONT



"A la naissance du geste le vide partition de mouvements".
Anne Guerrant-Ropars. Juin 1998.

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ART CONTEMPORAIN...

Cette appellation a trouvé toute sa raison d'être cette année 1998, où l'association a proposé deux manifestations consacrées aux artistes contemporains.

Au mois de juin et tous les dimanches, les habitants de Pollionnay et les Lyonnais ont été conviés à "La Remise" où se présentait Anne Guerrant-Ropars, peintre qui expose son œuvre depuis 1977. Elle nous a montré ses huiles sur toiles, ses encres sur banderoles et autres supports : une peinture gestuelle accompagnée de textes poétiques.

En septembre, prenant prétexte de la foire annuelle, l'association qui, depuis 1997, organisait une "Porte ouverte" sur le lieu, à partir de ce jour, a mis en place un deuxième mois d'exposition avec Maurice Dignonnet. Ce sculpteur plasticien a installé ses formes originales, essentiellement en verre, qui jouent sur la légèreté, la transparence, le reflet, la couleur projetée, au bout du compte un détournement effectif de l'objet usuel.

Ces deux artistes nous ont permis de faire vivre notre lieu qui reste avant tout celui où demeure l'œuvre de Geneviève Dumont, sans cesse montrée, toujours sous des éclairages différents. La mise en valeur de cette artiste se poursuit ainsi inlassablement.

Notre action s'inscrit dans le rayonnement culturel et artistique de la commune de Pollionnay : "La Remise" commence à devenir un lieu connu pour ses présentations de qualité. Les artistes de notoriété qui œuvrent dans l'association en sont les garants. Nous nous

réjouissons aussi que, grâce à l'action des adhérents de Pollionnay, aient pu se tisser des liens entre l'école communale et ce lieu d'art contemporain. Les enfants qui sont venus à "La Remise" avec leurs instituteurs, ont pu satisfaire leur curiosité au cours des rencontres organisées avec Anne Guerrant-Ropars à la fin juin, et Maurice Dignonnet en septembre.

Nous profitons de la place qui nous est offerte dans le bulletin pour annoncer nos prochaines dates :

- notre **assemblée générale**, le samedi **6 mars 1999** à 10 h ;
- nos **deux expositions** du **6 au 27 juin 1999** et du **4 au 26 septembre** de la même année.

Ch. Guillaubey, présidente,
et J. Pradelle, secrétaire.



Maurice Dignonnet et les élèves de l'école de Pollionnay.
Septembre 1998.

AUTO-ECOLE DE CHARBONNIERES

Conduite
accompagnée
à partir de 16 ans

Gérard CORNU
4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS
Tél. : 04 78 87 17 30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT
Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

CLUB DES RETRAITÉS "LE TILLEUL"

Dans son numéro 60 du bulletin communal de décembre 1997, Monsieur Jean-Paul Jasserand (adjoint) donne le résultat du recensement complémentaire effectué sur la commune. 1511 habitants.

Pendant longtemps nous avons oscillé entre 500 et 550, mais depuis 30 ans environ, c'est un millier de personnes qui ont choisi notre commune pour y vivre. Il faut s'en réjouir, tant de communes se dépeuplent. Parmi tous ces nouveaux habitants, une grande partie est jeune et a bien autre chose à faire que de nous rejoindre... Mais peut-être y a-t-il aussi des retraité(e)s parmi eux qui aimeraient mieux s'intégrer, connaître des personnes de leur âge, jouer à la belote ou au scrabble, ou tout simplement prendre un moment de détente en dialoguant ou autre!... Pourquoi ne pas nous rejoindre, nous apporter leurs idées, leur savoir-faire!

Quand le club fut créé en 1977, beaucoup de retraités nous ont rejoints et la plupart s'y trouvent encore. Je ne crois pas que sans le club, les habitants de Mercruy, Larny, Valeny, auraient connu les habitants de la Rapaudière, du Sarrazin, de Ponce et autres hameaux aux extrémités de la commune.

Le club organise aussi des sorties d'une journée. La dernière a eu lieu le 24 septembre et avait pour but le "Village de la Sône, le site des Truffières-en-Royans", une croisière sur le bateau à Aubes-sur-l'Isère. Cette sortie a été bien appréciée.

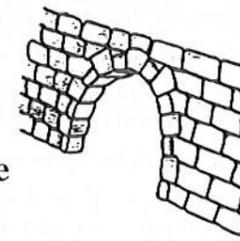
L'assemblée générale du club aura lieu le jeudi 21 janvier 1999 (salle municipale).

Venez prendre contact avec nous, partager le verre de l'amitié et la brioche des Rois, sans que cela vous engage!

Je souhaite seulement qu'au nom du club Le Tilleul vous ne le regrettiez pas!

Pour le club, G. Belmon.

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Ce que l'on peut dire, c'est que la presse locale a diffusé un grand nombre d'articles sur le contournement Ouest de Lyon. Certains d'entre eux, comme celui de Lyon Magazine, auraient tendance à faire croire que le contournement par l'ouest est acquis. Elle relate la venue de M. Gayssot, Ministre des transports à Lyon, et insiste sur l'écoute attentive qu'il accorde aux ténors lyonnais (M. Barre, M. Mercier). Ministre qui conclut que "le contournement par l'ouest de Lyon paraît la solution la plus efficace pour capter le trafic de transit". Bravo! ce même ministre déclarait, le 18 septembre, vouloir donner la priorité au rail.

Ce que l'on peut dire c'est que la SCL n'a pas baissé les bras, elle surveille, réagit, informe et participe à toute l'actualité concernant les dossiers de voiries et principalement le contournement de Lyon.

Voyons donc ce qu'est ce contournement, appelé COL et ce qu'il implique pour les territoires de l'Ouest Lyonnais, de Dommartin à Condrieu. En 1989, le Conseil Général du Rhône se prononce pour une liaison Lentilly - Mornant, son but : dynamiser l'économie de l'Ouest et servir de limite à l'agglomération. Il n'est alors pas question, affirme son rapporteur, d'une **autoroute**, car tout le monde sait que le futur **contournement autoroutier de Lyon se fera par l'Est**. Confirmé par un rapport de la D.R.E. (Direction Régionale de l'Équipement) qui donne la priorité au grand contournement par l'Est, par Satolas, pour relier les diverses plates-formes logistiques existantes. Le SDAU de 1992 prévoyait d'ailleurs ce contournement Est le long de la ligne TGV.

En 1993, le Conseil Général décide, sur la proposition de son président, M. Mercier, de donner au contraire la **priorité au contournement Ouest** pour relier l'A89 à l'A45.

Le 2 décembre 1996, les élus locaux apprennent brusquement que la zone d'étude s'est étendue vers le Sud, englobant le canton de Condrieu. Il s'agit désormais d'un projet d'ampleur nationale pour relier A6 et A7.

Cette distorsion provoque la colère des élus de la zone d'étude, qui avec l'association S.C.L. décident une grande manifestation le 15 février 1997 à Lyon. En effet, cette voirie doit absorber 45 000, voire 70 000 véhicules par jour. Le débat "Bianco" ouvert le 21 février a fait apparaître les points suivants : 20 km plus court par l'Ouest que par l'Est, 12 milliards de francs par l'Ouest contre 3 milliards par l'Est, aucune comparaison socio-

économique, aucune véritable étude sur l'environnement, l'agriculture...

La fin du débat d'opportunité le 15 juin 1997 n'apporte rien de nouveau. Mais devant le caractère aberrant du projet, les élus locaux de 38 communes constituent un **Collectif des élus opposés au COL** regroupant 518 élus, conseillers, maires, conseillers généraux et députés. Avec la SCL, ce collectif adresse ses observations au Préfet et aux ministres concernés. Des réunions publiques organisées par les municipalités ont permis aux représentants de l'Etat et de la DDE (Direction Départementale de l'équipement) de se faire une idée de la **totale unanimité liant les habitants et leurs élus**.

Afin de connaître l'état d'avancement du dossier, nous avons demandé une entrevue avec Monsieur le Préfet.

Aujourd'hui, le nouveau préfet, M. Besse, a reçu une délégation de la SCL. Voici un rapide condensé de l'entrevue qui a duré plus d'une heure. Il nous a été confirmé que de nouvelles études avaient été réalisées après le débat d'opportunité de 1997, pour comparer de façon plus objective les deux contournements Est et Ouest. Qu'aucune décision n'a été prise pour l'Ouest ou l'Est et qu'un nouveau débat devrait avoir lieu le premier trimestre de l'année 1999 pour une conclusion au printemps!

C'est pour cela que nous allons avoir besoin de vous, l'avenir de notre région va se décider en 1999. Il est fort probable que des actions importantes s'organisent prochainement, et votre soutien ainsi que celui des élus sera primordial.

Le Président, Alain Troili.



ASSOCIATION SPORTIVE DE POLLIONNAY

SECTION FOOTBALL

L'assemblée générale du foot a eu lieu le vendredi 4 octobre 1998 au stade, en présence de Monsieur Vernusse, représentant de la municipalité, de quelques parents (trois exactement pour 25 enfants licenciés !!), et les seniors.

Lucien Marignier, président, a donné le compte rendu de la saison écoulée, à savoir de bons résultats pour les petits qui ne demandent qu'à progresser ce qui sera possible cette année puisque deux bons entraîneurs ont été recrutés pour s'occuper des "débutants" et des "poussins", chaque mercredi. Les "seniors", quant à eux, ont été classés premiers de leur catégorie, ils sont donc en deuxième série cette année.

La trésorière, Francette Beaupellet a donné le détail des finances (dépenses et recettes) : grâce à de généreux sponsors (panneaux publicitaires sur le stade ou encarts sur nos calendriers 1999), nous arrivons à couvrir les frais, en maintenant le prix de la licence relativement bas.

Puis nous avons remercié la générosité et le dévouement de Paul Vial et de Daniel Janin-Thivos (médaille d'argent remise par le District du Rhône) qui font à eux seuls l'énorme travail d'encadrement, d'entretien, etc., en terminant cette sympathique soirée par le verre de l'amitié.

Le bureau et tous les membres sont reconduits dans leur fonction pour l'année 1999 : Président : Lucien Marignier. Trésorière : Francette Beaupellet. Membres actifs : Paul Vial, Daniel Janin-Thivos, Solange et Gilles Poccachard, Valérie Touraille.

Section Poussins

Depuis le début de l'année, nos poussins se sont très bien comportés et sont en net progrès.

La prise en main de cette équipe par Michel Lanu, leur nouvel entraîneur, n'est pas étrangère à cette réussite;

Sur 14 matches joués, 9 ont été gagnés, 4 perdus et 1 nul.

15 rencontres sur notre stade ou dans les stades environnants sont encore prévues pour la saison 1998-1999.

Nous ne doutons pas, avec un bon entraînement régulier le mercredi (14 h à 16 h), au stade, d'obtenir de très bons résultats.

Nous lançons un appel à tous pour venir assister, au stade, à de belles rencontres de foot des grands et des petits. C'est un bon moyen pour s'oxygéner, en encourageant nos sportifs et c'est gratuit!

Quand aux seniors...

La saison 1998-1999 a bien débuté pour les seniors. Pour la première fois, ils participaient à la Coupe de France. Ils se sont inclinés au deuxième tour dans les dernières minutes du match contre une équipe évoluant trois niveaux au-dessus.

Actuellement, l'équipe est encore qualifiée pour jouer le troisième tour de la Coupe Ballandras (coupe du district de la Brévenne).

En championnat, les résultats sont encourageants : une défaite, deux victoires et trois matches nuls depuis le début de la saison.

Il est dommage que les bons résultats de l'équipe n'attirent pas plus de spectateurs les dimanches après-midi au stade. Tous les samedis dans *Le Progrès*, vous pouvez voir les horaires et le lieu des matches.

Pour l'association, Lucien Marignier.

Merci

de faire confiance aux annonceurs
qui aident à la parution du bulletin municipal



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



LE SIVUREEN EST NÉ

Le Syndicat intercommunal à vocation unique pour la réalisation et l'entretien d'espaces naturels est né le 2 novembre 1998.

Ce syndicat s'appuie sur le dispositif des brigades vertes piloté par le Conseil Général du Rhône avec une aide financière de démarrage du Conseil régional Rhône-Alpes qui s'élève à 120 000 F.

Ce syndicat réunit les communes de La Tour-de-Salvagny, Lentilly, Marcy-l'Etoile, Ste Consorce et Pollionnay.

Ce syndicat a pour objet de proposer un emploi sous statut CEC (contrat emploi consolidé) à des bénéficiaires du RMI de nos communes.

Une concertation s'engage avec les assistantes sociales pour faire la proposition aux personnes concernées.

Un premier chantier a été réalisé à Pollionnay durant la deuxième quinzaine de novembre.

Ce chantier a consisté à débroussailler la bute du stade; Ainsi l'insertion est en marche.

André Brottet, adjoint.



CRCL

Trois chantiers importants, portés par la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais, s'engagent actuellement :

- l'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce);
- l'OPAH (Opération Programmée de l'amélioration de l'Habitat);
- la promotion de l'entité touristique du "pays lyonnais".

Pour tous renseignements :

CRCL, M. Mosetti, 1, rue Miky Barange, 69510 Soucieu-en-Jarrest. Tél. 04.78.31.79.20.

André Brottet, adjoint.

Dernière minute : Pour des raisons de disponibilité M. Gérard Grange, Maire de Soucieu en Jarrest a démissionné.

M. Michel Oziol Maire de Chassagny est le nouveau Président de la CRCL.



MISE EN ROUTE D'UN CONTRAT GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LYONNAIS

L'idée de ce contrat est de faire des prévisions sur une plus grande échelle géographique, le schéma directeur (voir article page 22) s'inscrivant dans ce cadre.

Ce contrat réunit les communautés de communes du Garon (alentour de Brignais), du pays mornantais, des vallons du Lyonnais (la nôtre) et du pays de l'Arbresle;

Cela représente une cinquantaine de communes pour environ 100 000 habitants.

Dans le financement, le Conseil régional est un partenaire décisif;

Le comité de pilotage est composé des députés, des conseillers régionaux et des conseillers généraux du territoire ainsi que des délégués des communautés de communes.

Les quatre commissions de travail sont :

- agriculture,
- affaires économiques et transports,
- tourisme, loisirs, culture, (participation de M. Jasserand, 1^{er} adjoint)
- équipement d'infrastructure et aide aux services (participation de M. Marignier, Maire).

Deux ans de démarches seront nécessaires à l'élaboration de ce contrat de développement.

La mise en place de ce dispositif s'amorce, d'autres informations complémentaires vous seront données ultérieurement.

Comme pour le schéma directeur, Pollionnay s'insère bien évidemment dans ce plan d'ensemble.

André Brottet, adjoint.

Haute Coiffure Mixte

Renato

Styliste



Membre de la Coiffure Lyonnaise
interdit tout plus de 12 ans !

Craponne - 66, Edouard-Millaud

Dames : 04 78 57 33 60 - Messieurs : 04 78 57 32 29



CCVL

Le Président de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, les Vice-Présidents et l'ensemble de leurs collaborateurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 1^{ER} OCTOBRE 1998

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

- Le Conseil de communauté a pris acte de la décision de retenir Monsieur J.L. Marée, architecte, pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un logement de fonction, de l'extension des locaux administratifs et de l'aménagement des abords de la Communauté de communes.

- Des travaux d'aménagement vont être entrepris à la déchetterie intercommunale :

- nouvelle entrée pour améliorer la circulation dans l'enceinte de la déchetterie (l'entrée actuelle servira de sortie uniquement);
- amélioration de la signalisation pour aider au tri;
- aire pour déchets ménagers spéciaux (huiles, batterie, solvants...);
- aire spéciale pour stocker les réfrigérateurs et congélateurs;
- mise en place d'un conteneur d'huile;
- local pour déchets toxiques et infectieux d'activités de soins;
- construction d'un bureau maçonné pour l'accueil de la déchetterie.

- Dans le but de réaliser un centre de loisirs intercommunal sans hébergement, le Conseil de communauté a décidé de confier l'étude de faisabilité à un cabinet spécialisé.

- Adoption d'une première décision modificative de crédits concernant le budget primitif voté en début d'année.

- Le Conseil de communauté a reconnu l'intérêt de placer le projet d'aménagement de la zone artisanale de Vaugneray, située au lieu-dit Maison Blanche, sous la maîtrise d'ouvrage intercommunale.

- Un chargé de mission a été engagé du 5 octobre au 31 octobre 1998, afin de mettre en place les dossiers de demandes de subventions pour les travaux d'aménagement de la déchetterie.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 13 NOVEMBRE 1998

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

- Afin d'agrandir les locaux administratifs de la CCVL, le Conseil de communauté a décidé de construire un logement de fonction au Directeur de la piscine, en vue d'aménager son actuel appartement en bureaux. Le Conseil autorise le Président à consulter des entreprises par voie d'appel d'offres ouvert pour la réalisation de ces travaux.

- Le BIJ de Craponne (Bureau d'Information Jeunesse du canton de Vaugneray) a transmis à la CCVL une demande de subvention annuelle pour l'exercice 1998, nettement plus élevée que le montant attribué en 1997. Par suite d'un manque d'informations sur le travail du BIJ et sur son impact réel auprès de la jeunesse, le Conseil de communauté décide de conserver le montant de la subvention budgétisée en début d'année, et de reporter sa majoration de subvention pour l'exercice 1998, à une séance prochaine.

- Le Conseil de communauté sollicite le concours de la DDE pour réaliser les études et éventuellement la maîtrise d'œuvre de la ZA de Maison Blanche Vaugneray, le maître d'ouvrage étant la CCVL.

- La convention pour le traitement des ordures ménagères avec le Grand Lyon est renouvelée à compter du 1er janvier, pour une durée de deux ans.

- Afin de numériser les plans cadastraux des neuf communes, le Conseil de communauté autorise le président à signer le marché négocié correspondant avec la société Imagis, pour un montant de 324 946 F TTC. Cette société aura pour mission de traduire sur support informatique les plans cadastraux des communes membres.

- Le Conseil de communauté désigne des délégués de la CCVL pour chacune des quatre commissions du Contrat global de développement :

- Mme Vincent, M. Vialatoux et M. Mony pour la Commission agriculture, environnement
- M. Gauthier (Président), M. Grataloup et M. Rozier pour la Commission développement économique, aménagement du territoire
- M. Hartemann, M. Jasserand et M. Avril pour la Commission tourisme, loisirs, infrastructures culturelles
- Mme Rivoire, M. Marignier et M. Rossignol pour la Commission politique des services à la population.

Ce Contrat global de développement, qui se met en place en partenariat avec la Région, a pour objectif d'établir une stratégie et un projet de territoire véritablement intercommunal au service du développement économique. Quatre structures intercommunales couvrent le territoire : les Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, du Pays Mornantais et de la Vallée du Garon (du nord au sud) ainsi que la commune de Lentilly.

INTERCOMMUNALITE

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE L'OUEST LYONNAIS MIS EN RÉVISION

Le schéma directeur correspond au territoire de la Communauté Rurale des Coteaux du Lyonnais. L'idée est d'élaborer un nouveau plan d'aménagement et de développement de ce territoire.

Quatre axes de travail sont proposés :

- Agriculture : maintien des coupures vertes entre les communes, protection des paysages ;
- Logement : diversifier les modes de logement ;
- Transport, voirie ;
- Equipements scolaires ;
- Equipements structurant la vie économique.

Cette élaboration durera trois ou quatre ans. Comme pour le contrat global de développement, Pollionnay s'insère bien évidemment dans ce plan d'ensemble.

André Brottet, adjoint.

CRÉATION DU CLUB CYCLOTOURISME DE SAINTE CONSORCE

3 SECTIONS : BICROSS - VTT - CYCLOTOURISME

Bicross : entraînement le samedi de 14 h 30 à 16 h 30. Inscription : 400 F.

VTT : projet en cours d'étude suivant le nombre d'inscrits. Entraînement le samedi de 10 h à 12 h. Inscription : 400 F.

Cyclotourisme : pour la pratique en amateur du vélo-loisirs ou VTT :

- ouvert à tous, enfants et adultes ;
- randonnées suivant participants, le mercredi matin ou le dimanche matin.

Adhésion : 50 F par personne, 90 F pour 2 personnes, 120 F pour 3 personnes et plus.

Pour tous renseignements, s'adresser à

- Jean Marc Thimonier, 04.78.44.20.29 (après 18 h 30).
- Odette Meunier, 04.78.87.69.60.
- Marie-Rose Gonin, 04.78.87.08.93 (vélo-loisirs).

INFOS DIVERSES...

TRÉSOR PUBLIC QUI FAIT QUOI ?

LA TRÉSORERIE

Rue Jean Moine
69670 VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 98 45
Fax 04 78 45 98 46

Ouverte tous les jours sauf samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

- Vend les timbres
 - fiscaux,
 - amendes,
 - de transport scolaire,
 - de permis de chasser.
- Encaisse votre
 - impôt sur le revenu,
 - taxe d'habitation,
 - taxe foncière,
 - taxe professionnelle, en numéraire, par chèque, par prélèvement mensuel ou à l'échéance.
- Emet les Bons du Trésor.
- Propose différentes formules de placement en partenariat avec la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC) et la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP).

LE CENTRE DES IMPOTS

Cité administrative
165, rue Garibaldi
69401 LYON CEDEX 03
Tél. 04 78 63 23 37
Fax 04 78 63 23 23

Réception le mardi de 9 h à 11 h 30 et le jeudi de 13 h 45 à 16 h 15

- Informe pour l'établissement de la déclaration d'impôts.
- Reçoit et exploite vos déclarations d'impôts.
- Calcule et émet tous les impôts.
- Traite vos déclarations.

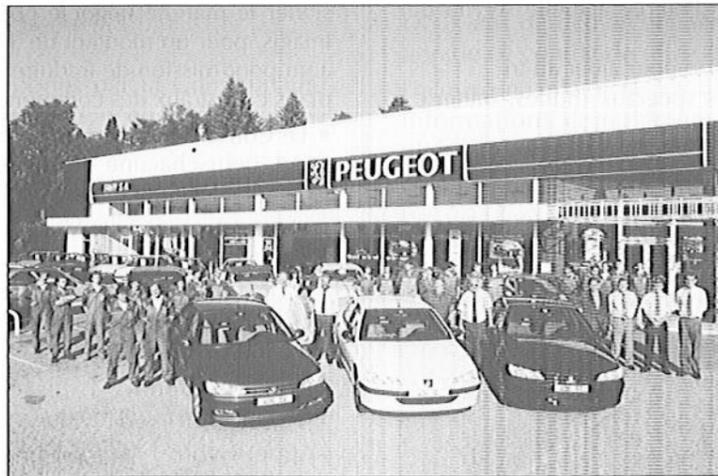
LA RECETTE DES IMPOTS

Cité administrative
165, rue Garibaldi
69401 LYON CEDEX 03
Tél. 04 78 63 23 15
Fax 04 78 63 30 16

Ouverte tous les jours sauf samedi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 45

- Encaisse la TVA.
- Délivre les vignettes auto, les timbres fiscaux et les timbres amendes.
- Enregistre tous vos actes.
- Recouvre l'impôt de solidarité sur la fortune.

PEUGEOT : POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR



UN SERVICE ET DES HOMMES

PEUGEOT FAHY VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT ET SON RÉSEAU D'AGENTS



25, av. du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20

LIGUE CONTRE LE CANCER

"ACCUEIL CANCER"

Vous êtes touché(e) directement ou indirectement par la maladie. Vous ne voulez pas en parler autour de vous par pudeur, par discrétion, mais vous souhaiteriez pourtant être entendu(e). Appelez notre service gratuit "Accueil-Cancer". Notre équipe de bénévoles, formés spécialement, sera là pour vous écouter en toute confidentialité et vous offrir un soutien dans vos difficultés. Vous conserverez votre anonymat. N'hésitez pas à nous appeler, à venir nous voir, à nous écrire.

Permanences du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, 86 bis rue de Sèze, 69006 Lyon, métro Messena.

Tél. 04 78 24 14 74 et sur répondeur téléphonique hors permanence.

AMIS DU DON DU SANG

Centre d'Animation 69290 Grézieu-la-Varenne
Dates des prochaines collectes de sang pour l'année 1999 :

- Mercredi 24 février 1999
- Mercredi 5 mai 1999
- Mercredi 7 juillet 1999
- Mercredi 15 septembre 1999
- Mercredi 1^{er} décembre 1999

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VITALE, c'est parti !

ATTENTION



Une attestation "papier", reflet du contenu de la carte accompagne la carte Vitale. elle doit être conservée par l'assuré. Cette attestation sera utile auprès de tous les professionnels de santé qui ne sont pas encore équipés pour lire la carte Vitale.

QUE CONTIENT LA CARTE VITALE ?

- Le numéro d'immatriculation.
- Les bénéficiaires.
- Les régimes.
- Les droits aux prestations.
- La prise en charge à 100 % éventuellement
- La caisse et le centre de rattachement.

Chaque assuré social va recevoir, ou a déjà reçu par courrier sa nouvelle carte d'assuré Vitale. Cette carte à puce de couleur verte remplace l'ancienne carte "papier".

Elle contient toutes les informations indispensables à l'accès aux soins et à leur remboursement par l'assuré et sa famille.

Progressivement, chacun utilisera la carte Vitale chez son professionnel de santé dès lors qu'il est informatisé et équipé pour la lire.

Dans quelques mois, elle permettra la suppression de la feuille de soins "papier" : c'est désormais le professionnel de santé qui transmettra directement par informatique les "feuilles de soins électroniques" à la caisse d'assurance maladie.

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorth - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél. : 04 78 48 15 73
Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

QUESTIONS RÉPONSES

Pour marquer le mi-mandat du Conseil municipal lors de leur réunion du 10 juin 1997, le comité de lecture de la commission communication s'est interrogé quant à ce que pouvait représenter pour des enfants les deux mots suivants :

- MAIRE

- CONSEILLER MUNICIPAL

Grâce à la participation de Marie-Odile Micolon pour nos petits CP et celle de Bernard Cavassa pour nos grands CM1-CM2, voici quelques réponses pêle-mêle :

■ CLASSE DE CP

Qu'est-ce que c'est un maire ?

"C'est de l'eau, des vagues... !"

Mais non pas la mer, mais le maire ?

"Moi je le connais, il s'appelle Gilbert, il est marié et il a des enfants... !"

A quoi sert le maire ?

"je sais pas, il s'occupe du village !"

"Ah ! oui ! il balaie la rue... !"

"Mais c'est mon grand-père qui balaie... !"

"C'est le maire qui paye tout pour l'école... !"

"C'est lui qui est responsable du village... !"

Deux questions seulement ont été posées pour l'ensemble des élèves CM1-CM2 :

1. Quel est le rôle du maire dans une commune ?

2. Quel est le rôle des conseillers municipaux ?

■ RÉPONSES DES CM1

1. "Le maire sert à gérer la commune. Il préside le conseil municipal."
2. "Ils votent pour les projets." Jocelyn.

1. "Le maire sert à choisir les impôts. Il sert à célébrer les mariages. Il sert aussi à commander la commune. Il peut aussi mettre des amendes."
2. "Les conseillers servent à remplacer le maire quand il n'est pas là, pour faire des discours." Amandine.

1. "Pour faire des discours. Pour diriger la municipalité."
2. "Pour aider le maire à voter pour certains problèmes." Farid.

1. "Le rôle du maire est de fixer les impôts quand il y a des problèmes, il doit avoir des adjoints et des conseillers municipaux pour l'aider. Il doit protéger la nature comme l'eau et les forêts, etc."
2. "Le rôle des conseillers municipaux est de l'aider dans ces problèmes et de voter quand il y a beaucoup de grosses difficultés." Kévin.

1. "Le rôle du maire est de régler les problèmes de route, de discuter pour acheter un terrain, pour faire une maison, pour célébrer les mariages, etc."
2. "Les conseillers municipaux sont ceux qui administrent la commune." Laurie.

1. "A diriger la commune et à faire des discours."
2. "Les conseillers municipaux votent pour savoir de quoi ils s'occupent." Jérémy.

1. "Les impôts servent pour construire des choses. pour les mariages, il faut aller voir le maire. si le maire nous voit traverser la route, il peut nous mettre une amende comme les agents de police; Tous les six ans, il y a un vote pour changer de maire."
2. "Les conseillers municipaux doivent aider le maire pour choisir ce qu'ils vont faire en premier." Jérôme.

1. "Le rôle du maire est de protéger la nature".
2. "ils aident le maire." Anthony.

1. "Le maire fait les mariages, fait des discours, augmente ou baisse les impôts selon les ordres du gouvernement de Paris."
2. "Les conseillers municipaux discutent pour voter." Antoine

1. "C'est de gérer tous les problèmes de la commune comme la nature, les déchets, la route, etc. Si le maire voit des voitures qui passent au feu rouge ou qui doublent sans être autorisées, le maire peut mettre une amende comme un agent de police."
2. "Les conseillers municipaux servent à voter pour choisir le maire." Fiona.

■ RÉPONSES DES CM2

1. "Le rôle du maire est de s'occuper des besoins des citoyens. De souvent s'occuper de la nature et des touristes, de construire des monuments. Faire des discours pour encourager les enfants et parents."
2. "Le rôle des conseillers municipaux est de voter en quoi va être mis l'argent des impôts, pour une nouvelle école, une route, des jeux, etc." Jean Loup.

1. "Il fait des discours pour les mariages, pour les fêtes d'école, etc. Il met aussi des amendes."
2. "ils votent pour choisir des travaux ou autre chose. Ils sont tous en nombre impair." Vanessa.

1. "Il dirige la commune et se fait aider par ses adjoints."

DIVERS...

2. "Ils aident le maire et font des votes. Pour faire un vote, ils doivent être toujours un nombre impair; Ils baissent et augmentent les impôts." Xavier.

1. "Gérer les impôts, célébrer les mariages, il peut faire des discours, il peut aussi faire le gendarme. Gérer l'entretien de la commune, le maire obéit aux ordres du préfet."

2. "Choisir de réparer les routes ou reconstruire des choses en fonction de l'argent, aider le maire dans ses affaires. Ils votent pour choisir ce qu'ils vont faire réparer, construire, etc." Florian.

1. "C'est de diriger la commune, à l'inaugurer, à faire des discours, à célébrer des mariages, à gérer."

2. "C'est de voter pour savoir ce qu'il faut faire dans la commune, aider le maire aux problèmes, ils conseillent des idées, ils s'occupent des sous, discutent des problèmes." Magali

1. "Le maire sert à gérer ce qui se passe dans la commune. Exemple : les mariages, etc."

2. "Les conseillers municipaux aident le maire dans son travail." Vincent.

1. "Le rôle du maire est de célébrer les mariages, inaugurer les nouveaux bâtiments comme l'école, etc., mais aussi il s'occupe de la nature, pour les grandes fêtes, il fait des discours, comme à la fête de l'école avant la remise des dictionnaires et de donner le permis de construire aux maisons."

2. "Le rôle des conseillers municipaux est de discuter de tout ce qui se passe dans le village, de baisser ou d'augmenter les impôts, de refaire les routes, de décider s'il faut faire des immeubles ou de planter des espaces verts, de refaire les chemins où les gens se baladent." Maxime.

1. "Le maire sert à surveiller la nature, gérer les impôts, célébrer un mariage, il décide aussi de faire construire des écoles, il décide un sujet et le conseil municipal vote."

2. "Les conseillers municipaux servent à voter les idées du maire, ils surveillent la nature, des fois ils augmentent les impôts." Jonathan.

1. "Le rôle du maire est de gérer la commune, de faire payer des impôts, de célébrer les mariages, de surveiller la nature, de faire construire certains bâtiments, il décide que le conseil municipal parle de certains problèmes et il fait des discours."

2. "Le rôle des conseillers municipaux est de discuter sur les idées du maire et de voter sur certaines. Ils surveillent aussi la nature. Ils augmentent quelquefois les impôts pour pouvoir acheter plus de choses." Yossi.

1. "Le rôle du maire sert à gérer ce qu'il doit faire dans la commune; Nettoyer la nature, les déchets, l'eau polluée, etc."

2. "Les conseillers municipaux aident le maire à faire ses travaux." Anthony.

1. "Le rôle du maire est quand deux personnes veulent se marier, ils doivent faire des papiers chez le maire comme quoi ils peuvent se marier, c'est aussi de gérer les impôts, il est aussi aidé par des adjoints, il décide de ce qui est bien pour la commune. Et aussi il protège la nature".

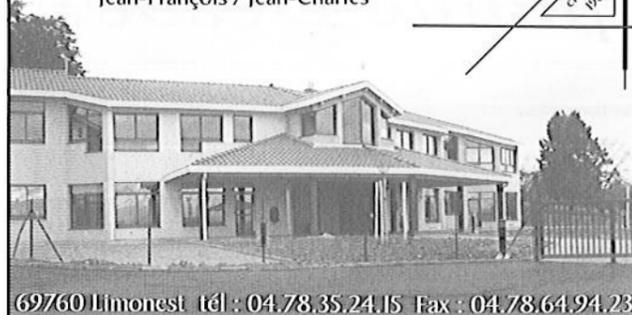
2. "C'est aider le maire, de le remplacer quand il n'est pas là, pour signer les papiers quand il n'est pas là, ils votent." Sandrine.

A suivre ...

Paroles d'enfants récoltées par Marie Ange Marchand.

Cabinet d'Architecture SERIZIAT

Jean-François / Jean-Charles



69760 Limonest tél : 04.78.35.24.15 Fax : 04.78.64.94.23

bricogiro
la passion du bricolage!

CRAPONNE : 33 avenue Ed. Millaud
Tél. 04 78 57 33 11



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ

« La Rapaudière »

69290 POLLIONNAY

Tél. : 04 78 48 12 48

Fax : 04 78 48 16 57

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées



Mécanique • Carrosserie
Peinture
Vente neuf & occasion

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY



SALON INFITIF

Pollionnay

Tél. 04 78 48 17 65

Coiffure Mixte



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...

**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



**Libre-service
de la plante**

Desbos

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96